

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Christian DUGUÉ

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 7

Présents : 4

Excusés : 2

Nombre de suffrages  
exprimés : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation

03/06/2025

Date d'affichage

03/06/2025

publication du :

17/06/2025

### Étaient présents :

M. DUGUÉ Christian, Mme DYON Pascale, Mme KELLER Geneviève, M. DEGIOANNI Léopold

Procurat(s) : Mme. BONARDOT Françoise (pouvoir à C.DUGUE) ; Mme DEGIOANNI Justine (pouvoir à L. DEGIOANNI)

Étai(ent) absent(s) : Mme HORBATIUK Marie

Étaient excusés : Mme. BONARDOT Françoise, Mme DEGIOANNI Justine

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme KELLER Geneviève

## Subvention ATVMR 2025

Le maire rappelle que le conseil avait décidé le 28 mars 2025

1- que la commune souscrive au forfait SACEM<sup>1</sup> simplifié à 152 € pour tous les spectacles, un forfait réservé aux communes de moins de 500 habitants résultant d'un récent accord SACEM - AMF (Association des Maires de France), et

2- de réduire d'autant la subvention allouée à l'ATVMR, pensant qu'elle en serait bénéficiaire.

La SACEM a indiqué que ce n'était pas possible, car ce tarif n'était pas applicable aux associations de la commune, fussent-elles organisatrices de spectacles exclusivement dans un établissement communal. L'AMF, interrogée, partage la lecture faite par la SACEM.

Le maire propose de verser à l'ATVMR un complément de subvention de 152 euros.

Le Conseil, à l'unanimité, **DECIDE** de valider ce complément de subvention.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à MONTCEAUX-RAGNY

La secrétaire de séance,  
Geneviève KELLER

*G. Keller*

Le Maire,  
Christian DUGUÉ

*Christian Dugué*



<sup>1</sup> Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique